



Comment se forment les prix du poisson au débarquement ?

Analyse du cas des espèces démersales en France entre 1974 et 1983 (*)



Retour de marée à Lorient

L'objet de cette étude est de fournir une analyse de la formation du prix des espèces démersales en France. Les prix des apports des chalutiers hauturiers bouloonnais sont étudiés plus en détail. Plusieurs aspects sont examinés :

- l'effet de l'importance des quantités débarquées ;
- l'effet de la taille ou du poids moyen du poisson ;
- l'influence des importations de poisson frais et congelé ;
- la substitution entre espèces ;
- l'influence de l'évolution du revenu national ;
- l'effet de la saisonnalité.

Ces aspects sont appréhendés dans cette étude à partir de données mensuelles (ces données ont été fournies par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Boulogne-sur-Mer ainsi que par le Comité Central des Pêches Maritimes). Sont exclues du champ de l'analyse les fluctuations à court terme des prix, au niveau du jour ou de la semaine.

Les données portent sur le premier stade de la vente (vente aux enchères, en criée). Les fluctuations observées reflètent seulement en partie les variations de la demande au niveau du détail : les marges entre le stade du débarquement et celui du détail peuvent varier fortement, entraînant, selon les cas, des effets tampons ou, au contraire, des effets d'accélération.

Aperçu du marché des Gadidés

Tendances à moyen terme

La production. Les débarquements des

quatre gadidés (merlan, églefin, lieu noir, cabillaud) atteignent 120 000 t en 1983 et 1984, soit 1/3 des quantités totales de poissons frais débarqués en France. En valeur, ils représentent 1/5 des débarquements de poissons frais (plus de 700 millions de francs contre un total de 3,2 milliards de francs en 1983).

Sur la période étudiée, de 1974 à 1983, les apports totaux de ces quatre espèces ont fluctué entre 115 000 t et 130 000 t. Les variations de quantités débarquées espèce par espèce ont été relativement plus amples. La production varie entre :

- 30 000 et 40 000 t pour le merlan ;
- 9 000 et 20 000 t pour l'églefin ;
- 45 000 et 65 000 t pour le lieu noir ;
- 17 000 et 26 000 t pour le cabillaud.

Cette production se répartit entre deux pôles majeurs : le port de Boulogne et le complexe portuaire Lorient-Concarneau. Le port de Boulogne (pêche hauturière et pêche artisanale) effectue plus de la moitié de ces apports. Toutefois, son importance décroît depuis 1979, notamment pour le cabillaud. Cette tendance s'accroît à partir de 1983 en raison du non renouvellement de la flottille (-30 % des bateaux hauturiers entre 1983 et 1985). Les bateaux de plus de 40 m et de 350 tjb (dits "industriels") effectuent la quasi-totalité des apports de lieu noir et d'églefin à Boulogne. La flottille artisanale réalise, en revanche, une proportion importante des apports de merlan et de cabillaud (en moyenne 30 % sur la période 1980-1982).

Les bateaux boulonnais dits "semi-industriels" (bateaux de 30 à 40 m, jauge inférieure à 350 tjb) disparaissent totalement en 1985. Ils effectuaient une partie des apports de lieu noir, mais étaient surtout spécialisés sur le merlan et le cabillaud.

Les marchés. Le Commerce extérieur des quatre gadidés est marqué par une hausse continue et prononcée des importations de filets congelés de cabillaud et de lieu noir. Ces importations passent de 5 500 t en 1974 à 26 000 t en 1984, soit une progression annuelle moyenne de + 16,8 %. Les importations de poisson frais non fileté fluctuent pour ces quatre espèces entre 23 000 et 30 000 t ; celles de cabillaud frais fileté augmentent de 2 800 t en 1974 à plus de 5 000 t au début des années 1980 (progression annuelle moyenne de + 6,3 %). En équivalent poisson-rond, les importations des quatre gadidés sont devenues de même importance que leurs débarquements. Les exportations des quatre gadidés restent relativement limitées. Elles sont surtout liées aux exportations de lieu noir frais (fluctuations entre 6 500 et 13 500 t). Les exportations de filets congelés de lieu noir et de cabillaud sont modestes (entre 3 000 et 5 000 t).

L'examen de l'évolution de la production nationale des quatre gadidés et des importations de filets congelés pose la question de l'interdépendance, entre le

marché du poisson frais et celui du poisson congelé. L'étude économétrique devrait fournir des éléments d'appréciation de cette interdépendance. A priori, la transformation porte sur des espèces comme le cabillaud et, dans une moindre mesure, le lieu noir et l'églefin. Elle peut donc entrer en concurrence, pour son approvisionnement, avec le circuit du poisson frais. Deux éléments suggèrent cependant un certain cloisonnement des deux marchés (MEURIOT, 1985 - a et b).

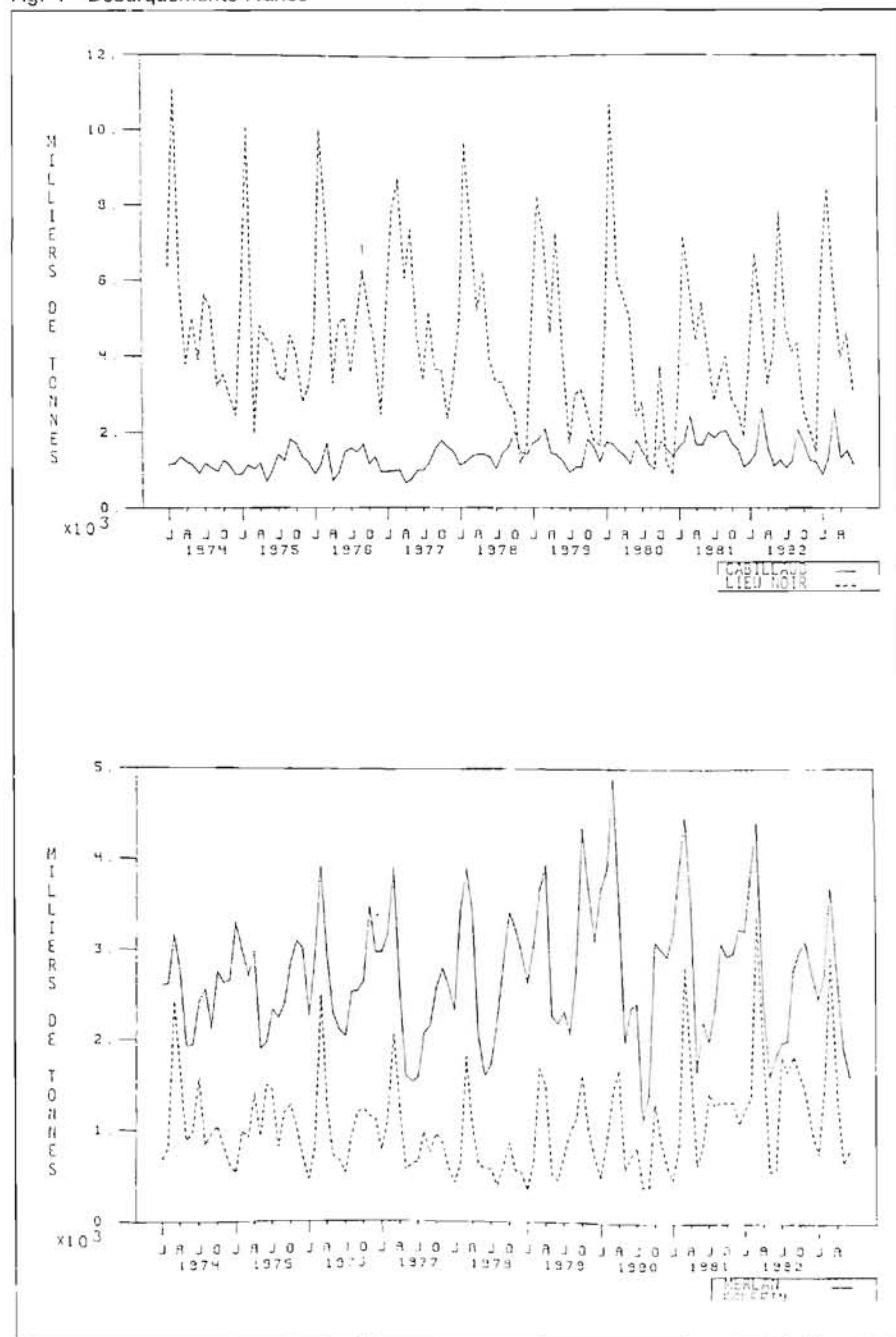
- les produits surgelés à base de gadidés sont essentiellement produits à partir d'importations de filets congelés ; l'accroissement de ces importations (+ 16,8 % par an de 1974 à 1984) est à mettre en parallèle avec celui des plats cuisinés surgelés (+ 17,4 % par an sur la même période) ;

- les produits frais et ceux surgelés correspondent à des clientèles et des circuits de commercialisation différenciés.

Fluctuations saisonnières

Production. Les variations mensuelles des quantités débarquées et des prix sont très prononcées. Elles ne s'effectuent pas simultanément pour les différentes espèces. Les variations de revenu total sont ainsi atténuées. Les pics et creux de production apparaissent à des périodes relativement fixes pour le lieu noir (maximum en février, minimum en novembre-décembre) et pour l'églefin (minimum en janvier, maximum en mars). En dehors de ces particularités, l'étalement de la production n'est pas identique d'une année à l'autre (figure 1).

Fig. 1 - Débarquements-France



Le poids moyen du poisson débarqué connaît des fluctuations saisonnières plus ou moins marquées selon les années, la tendance générale étant à la baisse jusqu'en 1977-1978 (figure 2). Le maximum de poids moyen est souvent atteint en février-mars. Le minimum correspond aux mois de septembre-octobre pour l'églefin, mai-juin pour le merlan. Ces variations saisonnières résultent essentiellement de facteurs naturels non contrôlables.

Les importations. Les importations de gadidés suivent une évolution différente au cours de l'année selon qu'il s'agit de poisson frais ou de poisson congelé (figure 3) :

- les importations de poisson frais connaissent un maximum au premier trimestre, qui correspond également à la période de pointe pour les débarquements ;

- les importations de poisson congelé suivent des fluctuations moins régulières que celles de poisson frais. Jusqu'en 1978-1979, elles sont relativement faibles au premier trimestre, période de pointe des apports et des importations de poisson frais. Depuis 1979, elles s'effectuent de manière irrégulière ; les périodes de fortes importations de poissons congelés peuvent coïncider avec celles d'importations de poisson frais.

Le modèle économétrique

Facteurs expliquant les variations mensuelles des prix

Quantités mensuelles débarquées.

Pour la plupart des produits échangés sur un marché, une augmentation des prix entraîne une diminution de la demande ; réciproquement, une baisse des prix suscite un accroissement de la demande. Au niveau du débarquement, une baisse des prix sera souvent nécessaire pour permettre d'écouler un surcroît d'apport. Cette relation inverse entre les quantités et les prix peut être plus ou moins marquée selon les produits et selon la nature concurrentielle du marché. Elle peut être caractérisée par deux types de coefficients :

- les coefficients d'élasticité (lorsque les quantités sont exprimées en fonction des prix).
- les coefficients de flexibilité (lorsque les prix sont exprimés en fonction des quantités).

(Ces deux types de coefficients expriment des relations analogues entre les prix et les quantités. Si l'on dispose d'une équation de formation des marges entre la production et le détail, on peut mathématiquement passer du coefficient de flexibilité au coefficient d'élasticité).

Un coefficient de flexibilité égal à - 0,50 signifie qu'une augmentation de 10 % des quantités débarquées entraîne une baisse de 5 % des prix ; réciproquement, une baisse de 10 % des quantités débouche sur une hausse de 5 % des prix.

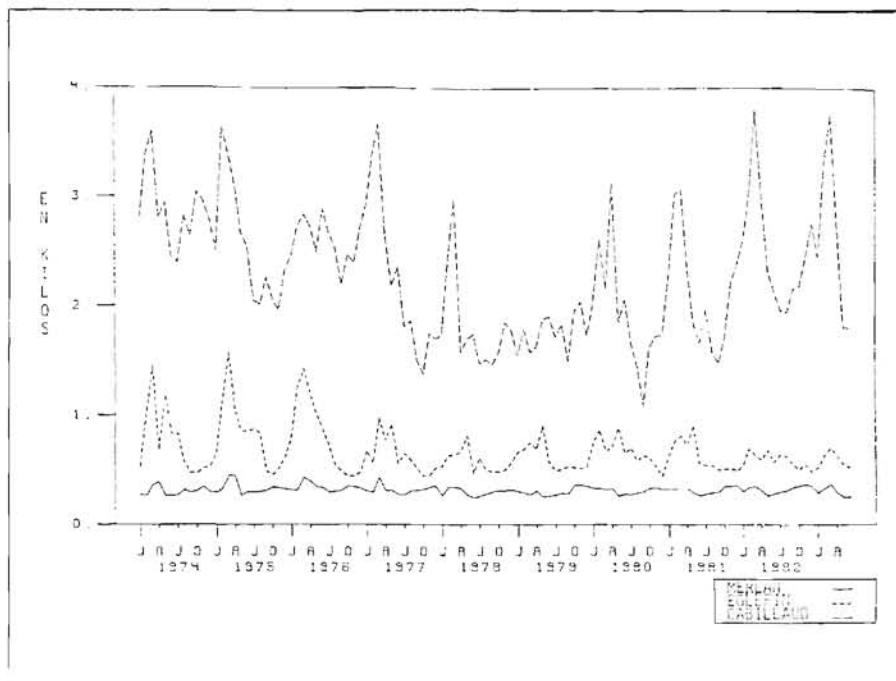


Fig. 2 - Poids moyens - Boulogne-sur-Mer

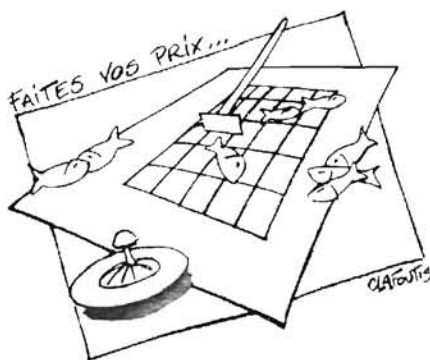
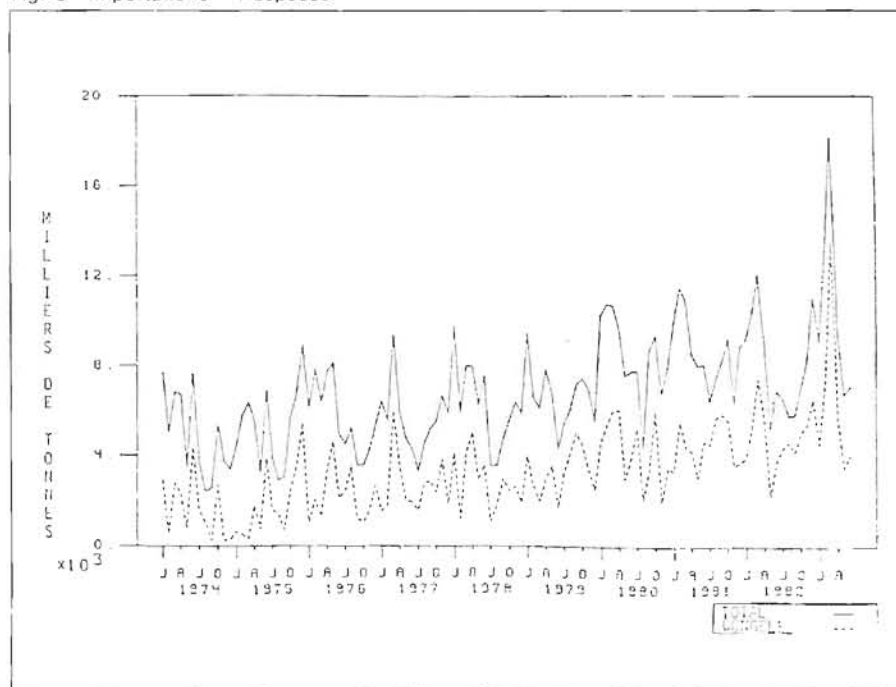


Fig. 3 - Importations - 4 espèces



La production, c'est-à-dire l'offre, est supposée ici ne pas dépendre des prix. L'offre est dite "exogène". En d'autres termes, cela signifie que la quantité débarquée par les chalutiers et la structure des apports ne dépendent pas du prix des espèces capturées. Il s'agit d'une schématisation. Dans le cas des espèces dites "industrielles" débarquées à Boulogne-sur-Mer, deux éléments permettent d'étayer cette hypothèse :

- (i) la flotte hauturière a été très largement renouvelée au cours de la période 1973-1975. L'évolution des prix après 1974 n'a ainsi que peu d'impact sur

l'importance des capacités de production qui n'ont pas connu de modifications importantes jusqu'en 1983 ;

(ii) les apports mensuels sont largement déterminés par des facteurs naturels de court et moyen terme non contrôlés (recrutement des stocks en juvéniles, migration et dispersion des poissons, météo...). Ils dépendent également du taux d'exploitation qui, à l'exception du lieu noir, dépend très faiblement des décisions nationales.

Il est possible qu'à court terme (au niveau d'une marée) l'effort de pêche soit ciblé sur une espèce ou une autre en fonction des prix. Les informations obtenues auprès des armateurs boulonnais suggèrent cependant que les patrons de pêche adaptent peu leur pêche aux variations de prix au débarquement. Une adaptation

varie également en fonction de sa taille (cf. ISTPM, 1981). Il existe, pour chaque espèce, non pas un marché unique et indifférencié, mais plusieurs segments de marché. Selon ses caractéristiques, le poisson correspondra mieux à tel segment de marché qu'à tel autre. A l'extrême, le poisson capturé peut être rejeté à la mer en raison de sa trop petite taille ; cela est notamment le cas du merlan.

L'influence de la taille du poisson sur le prix mensuel est évaluée ici à partir du poids moyen mensuel du poisson débarqué. Une approche analysant les relations entre prix et quantités par catégorie de taille serait en principe possible. Les statistiques de débarquement par catégorie de taille n'ont cependant pas été disponibles pour la période de 1974-1983, sauf pour le port de Boulogne-sur-Mer. Par ailleurs, le nombre de prix à évaluer simultanément risquerait d'être très élevé puisqu'il existe pour chaque espèce 4 ou

ments, on peut s'attendre à une relation directement inverse entre les quantités importées et les prix au débarquement. En apparence, les relations entre les quantités importées et les prix au débarquement ne sont pas nécessairement inverses : lorsque le prix d'un poisson au débarquement est élevé, les importations de ce poisson peuvent augmenter en raison de la différence entre le prix français et le prix étranger. On peut alors observer simultanément une hausse des prix au débarquement et une augmentation des importations. Cette dernière atténue en fait la hausse des prix au débarquement.

Substitutions entre espèces. Le consommateur passe de l'achat d'un produit à celui d'un autre produit en fonction du prix relatif de ces produits. Ceci peut être d'autant plus accentué lorsque l'usage ou les caractéristiques de ces produits sont analogues. A titre d'exemple, si le prix du cabillaud devient très élevé par rap-



TYPE MARSEILLAIS - 370 - Une Poissonnière
Tè, ma Belle, bon poids

à court terme peut exister par l'intermédiaire des décisions prises par l'organisation de producteurs (FROM-Nord) en matière de limitation des apports lors de périodes où les prix chutent en raison de l'importance des quantités débarquées et où le système des prix de retrait rencontre des limites de financement (GILLY et al, 1984). Ces ajustements ponctuels peuvent être sensibles au niveau de la semaine mais pas nécessairement du mois. Une étude ultérieure pourrait approfondir ces aspects.

Taille-poids moyen du poisson débarqué. Le mode de présentation et la destination du poisson dépendent en partie de sa taille. Le rendement-matière des opérations de transformation du poisson



b Arcachon — Société Nouvelle des Pêcheries à Vapeur
Quelques bonnes clientes

Marcellini, Phot.

5 catégories de taille (norme CEE ; règlement CEE no 103/76 du Conseil des Ministres des Communautés Européennes en date du 19 janvier 1976).

Importations mensuelles. Les importations de poisson frais viennent a priori directement en concurrence avec les débarquements de poisson frais. La concurrence des importations de poisson congelé est moins directe :

- elles concernent en grande partie la filière des produits panés, plats cuisinés ou filets surgelés qui s'approvisionne relativement peu en matière première sur le marché national ;
- en raison des possibilités de stockage, la saisonnalité des importations de poisson congelé peut être différente de celle des apports en frais.

Pour les espèces comme le cabillaud, pour lesquelles les importations sont très importantes au regard des débarque-

port à celui du lieu noir, une proportion des consommateurs reportera ses achats vers le lieu noir. Les deux produits sont "substitués".

L'utilisation de données moyennes mensuelles risque de masquer en partie les phénomènes de substitution entre produits :

- la substitution ne se fait pas nécessairement d'une espèce à l'autre, mais entre certaines catégories de taille d'une espèce et certaines catégories de taille de l'autre espèce ;
- les variations mensuelles de quantités et de prix atténuent les variations journalières, qui sont plus amples ; les substitutions entre espèces sont sans doute mieux mises en évidence avec des données données journalières ou hebdomadaires qu'avec des données mensuelles.

Saison. La demande de poisson peut être plus ou moins intense selon les saisons. La fraîcheur du poisson capturé se



Pesée du poisson à Boulogne-sur-Mer

maintient moins longtemps lors des périodes de forte chaleur. La période estivale correspond à une modification importante des centres de consommation : les grands centres de consommation, comme la région parisienne, voient leur population diminuer. Les comportements alimentaires sont également modifiés au cours de la saison d'été. Par ailleurs, les entreprises de mareyage ou de transformation du poisson (filetage) réduisent leur activité à cette période (congé du personnel).

Inflation et revenu national. La demande finale est liée au revenu national disponible. Selon les produits, un accroissement du revenu entraîne une augmentation plus ou moins proportionnelle de la demande du produit ; indirectement, les prix s'élèvent plus ou moins proportionnellement. Au cours de la période 1974-1983, l'inflation a été élevée (moyenne annuelle de + 11 %). Afin de distinguer l'effet strictement dû à une variation du pouvoir d'achat et celui résultant de l'inflation, les prix du poisson et le revenu national sont déflatés par l'indice général des prix à la consommation.

Spécifications du modèle

La relation entre le prix au débarquement et les facteurs expliquant son évolution peut être exprimée de manière générale par :

(1) $PRIX_k = f (O_k, IMPORT_k, POIDS_k, PRIX_{j \neq k}, REV., SAISONS)$ où :

- PRIX(k) : désigne le prix de l'espèce k ;
- Q(k) : désigne la quantité débarquée de l'espèce k ;
- IMPORT(k) : désigne la quantité importée de l'espèce k ;
- POIDS (k) : désigne le poids moyen de l'espèce k débarqués ;
- PRIX (j ≠ k) : désigne le prix des autres poissons supposés substitués ;
- REV. : désigne le revenu national ;
- SAISON : désigne les différentes périodes de l'année.

Les différentes variables indiquées n'expliquent pas la totalité des variations des prix. Il subsiste un "résidu", qui correspond à l'ensemble des facteurs non pris en compte dans le modèle (météo,...).

Les quantités débarquées sont supposées varier de manière indépendante des prix.

Le poisson débarqué étant essentiellement consommé frais, il n'existe a priori

pas de décalage temporel entre les débarquements mensuels et leur effet sur les prix. Cela est confirmé par une étude analogue qui montre l'absence de décalage temporel entre les variations de prix pour le cabillaud et l'églefin frais aux États-Unis (cf. CHANG, 1984).

Résultats

Pour le merlan, l'églefin, le lieu noir et le cabillaud, les variables indiquées dans la relation (1) expliquent plus de 90 % de la variation des prix nominaux. Pour les prix réels, c'est-à-dire déflatés par l'indice des prix à la consommation, les variables de la relation (1) expliquent entre 65 % à 85 % des variations. Les figures 4 illustrent graphiquement les différences entre les valeurs observées des prix et les valeurs estimées.

Coefficients de flexibilité

Le tableau 1 indique la valeur des coefficients de flexibilité entre le prix du poisson débarqué et :

- les quantités débarquées ;
- le poids moyen des produits substitués ;
- le prix des produits substitués ;
- les quantités importées.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés du tableau 1 :

1 - La flexibilité prix-quantités est d'importance analogue selon qu'il s'agit des prix à Boulogne ou des prix moyens en France (à l'exception de l'églefin). Une

augmentation de 10 % par rapport à la moyenne des quantités de chaque espèce débarquées en France entraîne une baisse directe d'environ :

- . -4,9% du prix, dans le cas du merlan ;
- . -3,3% du prix, dans le cas du lieu noir ;
- . -2,5% à -3% du prix, dans le cas du cabillaud ;
- . -1,0% à -2,0% du prix, dans le cas de l'églefin.

Il s'agit là d'impacts directs. Il existe également un impact indirect dans la mesure où la baisse du prix d'une espèce A, substitut d'une autre espèce B, peut entraîner une diminution du prix de cette dernière. Par exemple, une augmentation de 10 % des quantités de cabillaud entraîne une baisse de 3 % de son prix lequel conduit à une diminution de 2% de celui de l'églefin et de 1% de celui du merlan et du lieu noir.

2 - La flexibilité prix d'une espèce -prix du produit substitut est sensiblement plus forte au niveau national qu'à Boulogne-sur-Mer. Cela reflète probablement des possibilités moindres de reports entre espèces au niveau d'un port. Au niveau national, le cabillaud se révèle être un substitut aux trois autres espèces (merlan, églefin, lieu noir) ; à l'inverse, seul le lieu noir peut se substituer dans une certaine mesure au cabillaud. Une augmentation de 10% (par rapport à la moyenne) du prix du cabillaud entraîne une hausse de l'ordre de :

- . +6,3% à +8,1% du prix de l'églefin ;
- . +3,0% à +4,6% du prix du merlan ;
- . +2,6% à +3,3% du prix du lieu noir.

Une augmentation de 10% (par rapport à la moyenne) du prix du lieu noir entraîne une hausse de 1% à 1,8% du prix du cabillaud. Au niveau national, l'églefin et

Tableau 1 : Effets directs et indirects des différentes variables affectant les prix

Augmentation de 10% par rapport à la moyenne	Variations résultante du prix moyen (en % par rapport à la moyenne)			
	Cabillaud	Lieu noir	Eglefin	Merlan
- Des quantités débarquées de chaque espèce	-2,5 à -3	-3,3	-1,0 à -2,0	-4,9
- Des quantités débarquées de cabillaud	-3	-1	-2	-1
- Du prix du cabillaud au débarquement	-	+2,6 à +3,3	-2,6 à +8,1	+3,0 à +4,6
- Du poids moyen de chaque espèce	+1	0	-2 à +2,5	+7,0 à +8,6
- Des quantités importées de cabillaud frais	+1 à +1,5	0	0	0

le merlan, dont les tailles sont relativement faibles, ne se substituent apparemment pas au cabillaud ; cette appréciation est à nuancer puisqu'à Boulogne il existe une substitution de l'églefin au cabillaud. Il est vraisemblable qu'en pratique la substitution ne s'effectue pas d'une espèce à l'autre, mais entre certaines catégories de taille d'une espèce et certaines catégories de taille d'une autre espèce. En particulier, les poissons dont la taille se prête bien au filetage sont plus facilement substituables entre eux dans la mesure où cette transformation banalise le produit de base. La position "d'arbitre" du cabillaud, (espèce par rapport à laquelle le prix des autres espèces se détermine) est probablement liée à sa position dominante dans la consommation apparente en France.

La flexibilité prix-poids moyen du poisson débarqué peut être calculée dans le cas des débarquements à Boulogne-sur-Mer pour lesquels les données de poids moyen ont été disponibles.

Les résultats indiquent que pour une seule espèce, le lieu noir, il n'y a guère

intérêt à augmenter la taille du poisson débarqué. En revanche, une augmentation de 10% (par rapport à la moyenne) du poids moyen du poisson débarqué entraîne une hausse de l'ordre de :

- . +7% à +8% du prix du merlan ;
- . +2% à +2,5% du prix de l'églefin ;
- . +1% du prix du cabillaud.

La taille du merlan a une forte influence sur son prix. Le merlan de petite taille subit une décote importante. Cela explique en partie les rejets en mer des captures de merlan de petite taille.

4 - L'influence des échanges extérieurs sur les prix français s'effectue de deux manières :

- (i) à travers les importations de cabillaud frais ; une hausse de 10% des quantités importées de cabillaud frais entraîne une baisse de 1 à 1,5% du prix du cabillaud ;
- (ii) à travers les importations de filets de cabillaud congelés : une baisse de 10% des prix à l'importation se répercute par une baisse de l'ordre de 1,5% du prix du cabillaud frais. La valeur des coefficients de flexibilité apparaît relativement faible. Cependant, en raison de l'importance des

Tableau 2 : Exemple d'évolution des prix en francs constants (Prix moyens au débarquement - France - F 86kg)

SOURCES : (1) YOUNG (1984)
(2) CHANG (1984)
(3) WAUGH et NORTON (1969)

	MERLAN		ÉGLEFIN		LIEU NOIR		CABILAUD	
	PRIX		PRIX		PRIX		PRIX	
	observé	estimé	observé	estimé	observé	estimé	observé	estimé
1 ^{er} T 76	6,15	6,51	5,54	6,83	4,54	5,44	8,93	9,95
1 ^{er} T 81	5,03	4,95	4,41	5,04	5,75	5,93	8,44	8,30
1 ^{er} T 86	7,53	7,52	7,57	6,35	5,64	5,95	10,87	10,11
Différence 86/81	-1,12	-1,56	-1,13	-1,79	+1,21	+0,49	-0,49	-1,65
DONT EFFET								
*Quantités		-1,14		-0,67		+0,73		-1,37
*Extérieur		-0,05		-0,08		-0,03		-0,23
Différence 86/81	+2,50	+2,57	+3,16	+1,31	-0,11	+0,02	+2,43	+1,81
DONT EFFET								
*Quantités		+1,89		+0,85		-0,24		+0,75
*Extérieur		+0,20		+0,39		+0,16		+1,03

variations de quantités importées et du prix international du cabillaud congelé, l'influence des échanges extérieurs sur les prix français peut être déterminante à certaines périodes. Ces échanges affectent directement le prix du cabillaud et indirectement celui des espèces comme l'églefin dont le cabillaud est un substitut important.

Un exemple d'évolution des prix au débarquement

Le tableau 2 indique le prix moyen observé et estimé du merlan, de l'églefin, du lieu noir et du cabillaud en France aux 1^{er} trimestres 1976, 1981 et 1986. Il existe, dans certains cas, une divergence sensible entre le prix observé et le prix estimé (églefin au 1^{er} T 1976 et 1^{er} T 1986 ; lieu noir au 1^{er} T 1976 ; cabillaud au 1^{er} T 1976). L'évolution des prix observés et estimés est toutefois analogue :

- du 1^{er} T 1976 au 1^{er} T 1981, on observe une baisse des prix du merlan, de l'églefin et du cabillaud ; le prix du lieu noir augmente ;

- du 1^{er} T 1981 au 1^{er} T 1986, les prix du merlan, de l'églefin et du cabillaud augmentent, tandis que celui du lieu noir stagne.

Les variations des prix estimés peuvent être décomposées en fonction des changements de valeur des variables expliquant ces prix. Ainsi, l'essentiel des variations de prix entre le 1^{er} trimestre 1976 et le 1^{er} trimestre 1981 peut être attribué aux variations de quantités débarquées : les quantités de merlan, églefin et cabillaud augmentent de 30 % tandis que celles de lieu noir baissent de 28 %. L'influence des échanges extérieurs est modérée : l'effet de l'augmentation des importations de cabillaud frais (+21%) est atténué par la hausse du prix international du cabillaud congelé (+19%).

Entre le 1^{er} trimestre 1981 et le premier trimestre 1986, un phénomène inverse se produit : les quantités de merlan, d'églefin et de cabillaud baissent de 34% entraînant une hausse du prix de ces espèces. L'environnement extérieur est également favorable : les quantités importées de cabillaud frais baissent de 31%, tandis que le prix international du cabillaud congelé progresse de 28%. Seul le prix du lieu noir stagne en raison d'une progression des quantités de 14% dont l'effet négatif sur les prix est compensé par l'influence de l'environnement extérieur.

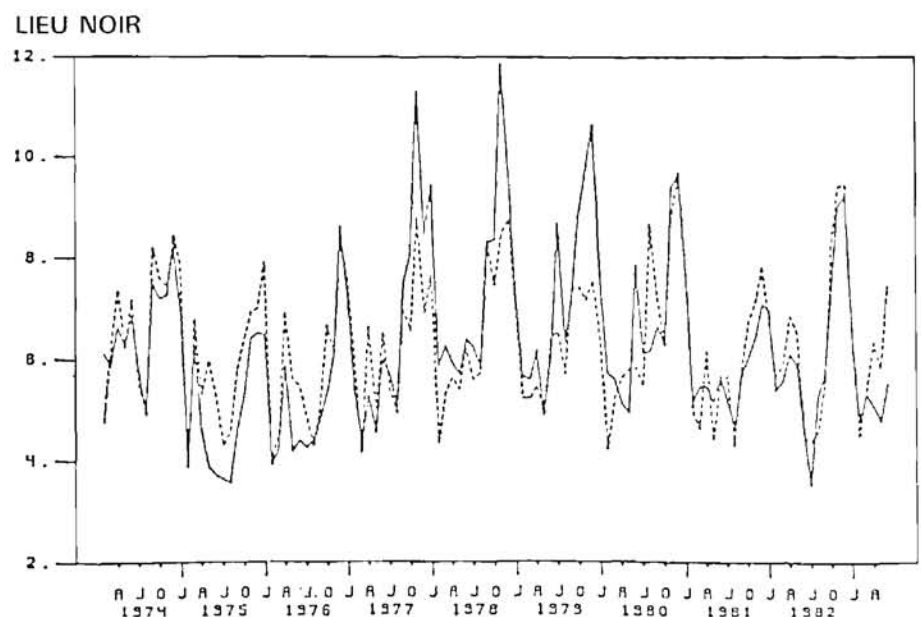
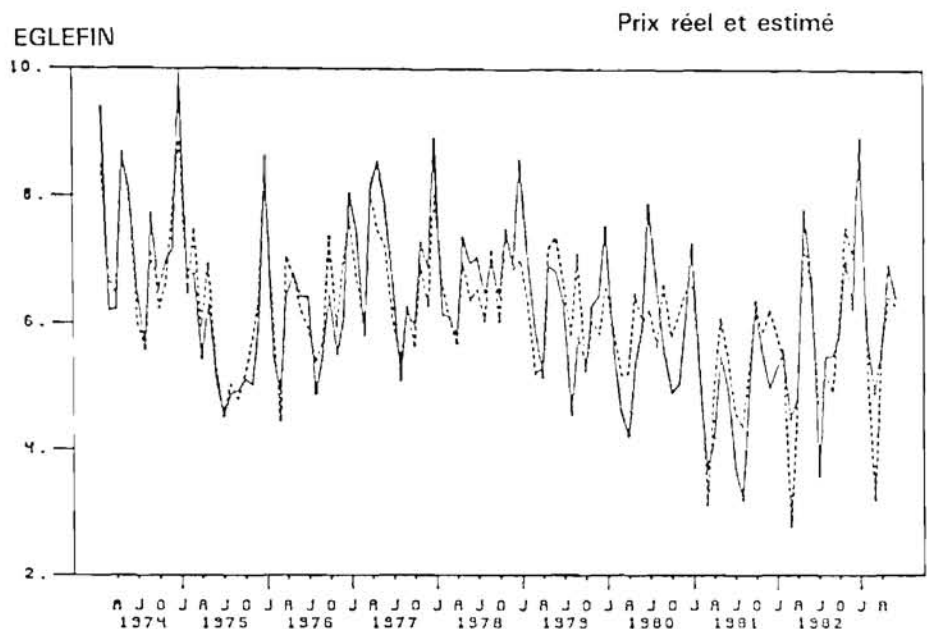
Comparaison avec des études similaires

Le tableau 3 fournit une comparaison des coefficients de flexibilité prix-quantités débarquées obtenues pour des pays différents (Grande-Bretagne et États-Unis). Dans l'ensemble, pour le cabillaud et l'églefin, les coefficients de flexibilité prix-quantités sont du même ordre en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Dans ces trois pays, une augmentation

Tableau 3 : Comparaison des coefficients de flexibilité (flexibilité prix au débarquement - quantités)

	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	ÉTATS - UNIS	
PÉRIODE	1974-1983	1980-1982 ⁽¹⁾	1962-1968 ⁽²⁾	1974-1983 ⁽³⁾
Débarquements				
Cabillaud	-0,30	-0,35	-0,20	-0,50
Églefin	-0,20	-0,26	-0,24	-0,50
Merlan	-0,45		-0,71	
Merlus				-0,33
Lieu noir	-0,35			
Importations (frais)				
Cabillaud	-0,12			-0,08

Prix moyen mensuel en France (Francs constants - Linéaire)



des quantités entraîne, pour ces espèces, une baisse moins que proportionnelle des prix. Pour le cabillaud, les coefficients de flexibilité prix-quantités importées sont faibles en France comme aux États-Unis : dans les deux cas, une variation de 10% par rapport à la moyenne des quantités importées en frais entraîne une baisse de l'ordre de 1% du prix du cabillaud. Dans les deux cas cependant, l'importance des importations en équivalent poids vif dépasse celle des débarquements. Si l'impact d'une variation de 10% des importations est faible, l'impact global des importations peut ne pas être négligeable. Les résultats du modèle économétrique suggèrent qu'en l'absence d'importations de cabillaud frais, le prix de ce poisson en France au premier trimestre 1986 aurait été de 16% supérieur à celui observé.

Conclusion

La valeur des coefficients de flexibilité prix-quantités débarquées indique que, pour les quatre espèces étudiées, une augmentation des débarquements entraîne une augmentation moins que proportionnelle du chiffre d'affaires des navires. Cela est vérifié sur la période 1973-1983 (les maxima annuels ont été de 64 000 t pour le lieu noir, de 19 000 t pour l'églefin, de 41 000 t pour le merlan et de 26 000 t pour le cabillaud). En raison de la faible valeur des coefficients de flexibilité, il est vraisemblable qu'une augmentation des apports au delà des maxima observés entre 1974 et 1983 se traduirait également par une hausse du revenu des producteurs. Le merlan ferait peut être exception en raison de son coefficient de



flexibilité prix-quantités plus élevé. En revanche, la valeur du coefficient de flexibilité prix-poids moyen est relativement élevée dans le cas de cette espèce. Le rôle central du cabillaud peut être expliqué par sa position dominante dans la consommation apparente.

Implications pour la gestion des pêcheries

La gestion des pêcheries dans la CEE repose en grande partie sur la définition, pour chaque stock, de contingentements de capture (TAC) ainsi que sur la détermination d'un maillage minimum autorisé dans le cas du chalutage. L'orientation recherchée est généralement une réduction de l'intensité totale de pêche et un accroissement de la taille des poissons débarqués. La forme que pourrait prendre la réduction de l'effort de pêche (diminution du nombre de navires ou juste limitation des captures totales) est cruciale pour la rentabilité des entreprises de pêche (MEURIOT, MAUCORPS, 1986). Si l'on s'en tient au seul chiffre d'affaires total par espèce, l'analyse de la formation des prix au débarquement conforte les propositions de gestion des pêcheries formulées ces dernières années sur la base d'analyses strictement biologiques. Pour la Mer du Nord (zone CIEM IV), une diminution de l'intensité de pêche vers F_{max} (2) entraînerait à terme des résultats plus ou moins intéressants selon les espèces. Deux cas sont pris ici à titre d'exemple, celui du merlan et du cabillaud.

Merlan. Les résultats des évaluations biologiques suggèrent qu'une diminution de l'intensité de pêche vers F_{max} entraînerait une très faible variation des débarquements destinés à la consommation humaine. Compte tenu des coefficients de flexibilité prix-quantités, une augmentation des débarquements ne présenterait qu'un intérêt modéré. L'intérêt de cette diminution de l'intensité de pêche résiderait plutôt dans l'augmentation de la taille moyenne des poissons débarqués (flexibilité prix-poids moyen de l'ordre de 0,5 à 0,8). Cet effet sur les prix serait amplifié dans le cas d'une politique d'augmentation généralisée des mailles. Le diagramme d'exploitation du merlan se trouverait alors sensiblement modifié en déplaçant la mortalité par pêche vers les classes d'âge les plus élevées, diminuant ainsi la proportion des petites

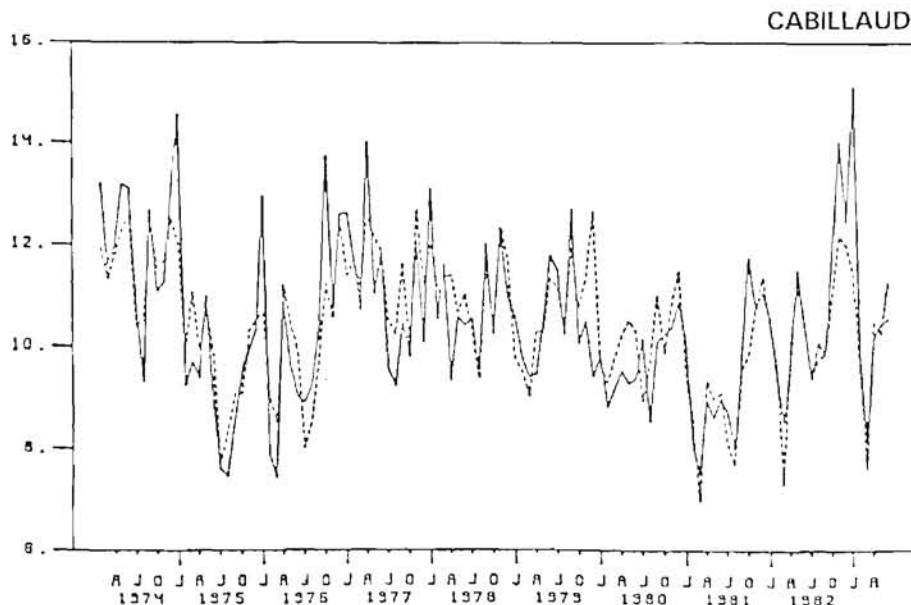
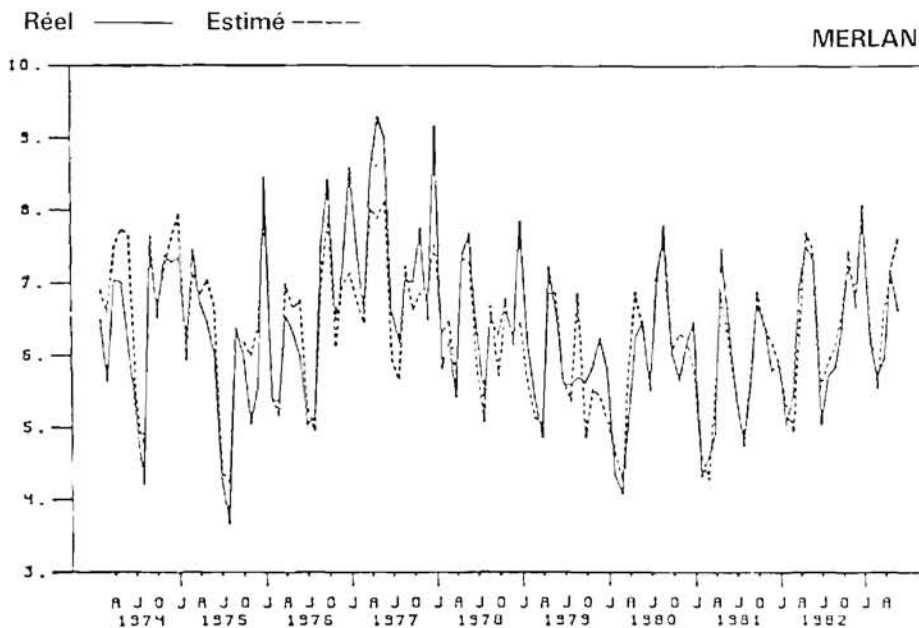




photo Christian Sappa Cedri

La criée à Boulogne-sur-Mer

tailles dans les débarquements ou des rejets (MESNIL, 1986). Les producteurs bénéficieraient d'une élévation des revenus sans accroissement de la concurrence étrangère (puisque les quantités débarquées par les flotilles étrangères n'augmenteraient également que faiblement).

Cabillaud. Au niveau d'intensité de pêche F_{max} , la production renouvelable serait presque doublée à long terme par rapport à celle correspondant à l'intensité de pêche actuelle. Cette évolution entraînerait une hausse du chiffre d'affaires en France, atténuée toutefois par une concurrence accrue de la part des produits étrangers : pour le cabillaud, la part des captures françaises dans le total de la zone IV n'est que du 3,7% (pour la

période 1980-1984); l'accroissement des quantités débarquées en France serait très faible en valeur absolue par rapport à celle de la Grande-Bretagne (gros importateur) ou du Danemark (gros exportateur). D'où une tendance pour les exportateurs étrangers à concentrer leurs efforts sur les pays importateurs n'ayant que peu augmenté leur production en valeur absolue. Dans ce cas, les principaux bénéficiaires des mesures de gestion du stock de cabillaud seraient surtout les consommateurs ou intermédiaires français. Les producteurs français ne connaîtraient sans doute qu'une augmentation limitée de leur chiffre d'affaires. L'effet sur leur profit dépendrait du mode de réduction de la mortalité par pêche (GILLY, 1986).

Dans le cas du merlan et surtout celui du cabillaud, la faible flexibilité prix-quantité implique que le manque à gagner à court terme qu'entraînerait une diminution de l'intensité de pêche est presque aussi important en termes de revenu que de quantité. Cela souligne l'importance des phases intermédiaires entre le moment où une décision de réduction de l'intensité de pêche est affective et celui où les effets positifs en terme d'abondance des stocks et des captures deviennent sensibles.

(1) Il ne faut pas pour autant négliger l'influence de la réglementation concernant la taille minimum de débarquement et les problèmes liés aux maillages réglementaires.

(2) F_{max} : taux de mortalité par pêche auquel est maximisé le rendement par recrue en fonction des conditions particulières de l'exploitation.

E. Meuriot
B. Gilly
Département
« Stratégies de Développement
et d'Aménagement »
IFREMER/Paris
1987

(*) Cet article est tiré d'une publication du département SDA intitulée « Prix moyen mensuel des espèces démersales en France et à Boulogne s/Mer : étude économétrique de la période 1974-1983 » par E. Meuriot, B. Gilly et Y. Cochet. Document de travail DRV/SDA 86.12 Paris Sept. 86.

BIBLIOGRAPHIE

BUCHANAN (N.), NICHOLSON (M.D.), 1977

"Price-supply relationships for demersal fish in the U.K. 1956-1975", White Fish Authority, F.E.R.U. Occasional Papers Series, no 7, 30 p.

CHANG (D.H.), 1984.

"Partial adjustment price models : a study of impact of fish imports on ex-vessel prices of New England groundfish". Paper presented at the 1984 Conference of the International Institute of Fisheries Economics and Trade, Christchurch, New Zealand, august, 28 p.

GILLY (B.), 1986

"Aspects économiques de la modification des maillages" in "Engins de pêche. maillage, sélectivité", GERMES, août 1986, 67-74.

GILLY (B.), LENT (R.), L'HOSTIS (D.), 1984

"Régulation du marché des produits de la mer en France : bilan et perspectives des politiques d'intervention",

rapport AGRAP, convention FIOM, 179 p. + annexes.

ISTPM, 1981

"Rendements des opérations de transformation du poisson matière et main d'œuvre", Département Utilisation et Valorisation des Produits de la Mer, décembre, 41 p.

MESNIL (B.), 1986

"Interactions technologiques entre pêcheries" in "Engins de pêches, maillage, sélectivité", GERMES, août 1986, 45-66.

MESNIL (B.), 1986

"Towards more consistent advice on north sea demersal stocks" - CIEM, Comité des poissons démersaux, session X, 1986.

MEURIOT (E.), 1985 a "Tendances à long terme de la consommation des produits de la mer en France", in Valorisation des Produits de la Mer, IFREMER, p. 7-22.

MEURIOT (E.), 1985 b

"Surgélation et congélation des produits de la mer : situation économique

de la sous-branche", in Valorisation des Produits de la Mer, IFREMER, p. 165-219.

MEURIOT (E.), MAUCORPS (A.), 1986

"Aménagement des pêches dans les eaux communautaires ; potentiel et limites des systèmes de licences", La Pêche Maritime, juillet-août 1986, 493-499.

TSOA (E.), SCHRANK (W.E.), ROY (N.), 1982 "U.S. demand for selected groundfish products, 1967-1980", American Journal of Agricultural Economics, p. 483-489.

WAUGH (F.V.), NORTON (V.J.), 1969

"Some analyses of fish prices", University of Rhode Island Agricultural Experiment Station, Bulletin 401, 68 p.

YOUNG (T.), 1984

"A study of demand for fresh, cured and frozen fish in Great Britain", Sea Fish Industry Authority, F.E.R.U. Occasional Papers Series, no 2, 35 p.